

La Méthode



PAR ARCHIMÈDE
Solutions immobilières

Fabrice.cellier@archimede.immo
06 079 5 19 66
www.archimede.immo

Cabinet ARCHIMEDE
Immeuble Les Reflets 4, bd de la Paix 51100 Reims

Etape 1

NOUS ÉCHANGIONS

Définition du projet

Vous exprimez votre besoin, vos souhaits, vos préoccupations, vos objectifs.

Nous vous interrogeons sur votre situation personnelle, patrimoniale et votre vécu en matière immobilière.

Nous vous apportons les points de repères nécessaires à une bonne perception du marché immobilier concerné, des mécanismes fiscaux et des principes de la VEFA.

NOUS VALIDONS

Définition de la relation

Nous signons ensemble un mandat de recherche et une lettre de mission.

Nous vous expliquons notre mode de fonctionnement, de rémunération et les étapes clés de notre relation pour la réalisation de votre projet.

Vous nous missionnez pour réaliser un audit écrit de votre situation en rapport avec votre projet, comprenant analyse, diagnostic et préconisations.

www.archimede.immo

Etape 2

NOUS STATUONS

Présentation des solutions

Nous vous présentons une sélection de biens adaptés à vos souhaits et situation.

Nous vous rendons compte de l'audit et nous vous exposons ces solutions sur un plan immobilier, économique et fiscale afin de vous permettre de faire votre choix en totale connaissance de cause.

www.archimede.immo

Etape 3

NOUS FINALISONS

Réservation du bien

Vous faites votre choix et vous signez un contrat de réservation.

Ce contrat de réservation comprend la description détaillée du bien, la notice descriptive sommaire, le prix de vente, la date de conclusion du contrat définitif, le délai d'achèvement de l'immeuble, le montant et les conditions de pret.

www.archimede.immo

NOUS POUVONS VOUS ACCOMPAGNER AUPRÈS DE LA BANQUE OU DU COURTIER

Étapes
suivantes

OBTENIR LE FINANCEMENT

NOUS POUVONS VOUS ACCOMPAGNER AUPRÈS DU PROMOTEUR IMMOBILIER

DEMANDEZ LES TRAVAUX MODIFICATIFS ÉVENTUELS

NOUS POUVONS VOUS ACCOMPAGNER AUPRÈS DU NOTAIRE DE L'OPÉRATION OU NOS NOTAIRES
DE RÉFÉRENCES

SIGNEZ L'ACTE DÉFINITIF

NOUS POUVONS FAIRE L'INTERFACE AVEC L'ÉTABLISSEMENT PRÉTEUR

FAIRE REGLER LES APPELS DE FONDS

NOUS SOMMES PRÉSENT À VOS CÔTÉS LORS DE LA LIVRAISON DE VOTRE APPARTEMENT

RÉCEPTIONNER LE BIEN

NOUS POUVONS VOUS ACCOMPAGNER
AUPRÈS DE NOS PARTENAIRES

MISE EN SOCIÉTÉ*

*Si nécessaire

NOUS POUVONS VOUS ACCOMPAGNER
AUPRÈS DES AGENCES DÉDIÉS

METTRE EN LOCATION

NOUS POUVONS VOUS AIDER SUR VOS
OBLIGATIONS

DÉCLARER SES LOYERS



ARCHIMÈDE

SOLUTIONS IMMOBILIÈRES

Immobilier neuf & Gestion de Patrimoine

MENTIONS LÉGALES:

Immatriculation au RCS - numéro: 843 141 516 R.C.S. Reims
Société par actions simplifiée à associé unique au capital social de 3 000,00 Euros
Adresse du siège: 4, boulevard de la Paix 51100 Reims
Titulaire de la carte d'agent immobilier : N° CPI 5102 2018 000 038 165 par la CCI de Marne
Assurance professionnelle: Zurich Assurances PLC 112, Av. de Wagram, 75017 Paris.

Fabrice.cellier@archimede.immo
06 079 5 19 66
www.archimede.immo

Cabinet ARCHIMEDE
Immeuble Les Reflets 4, bd de la Paix 51100 Reims